

LE GOST : MIEUX VAUT AGIR QUE SUBIR !

(COMPTE-RENDU FS PARTIE GOST)



Lors de la *Formation Spécialisée* du 4 novembre, le projet GOST (Groupe Opérationnel de Soutien Tactique) a suscité de vifs débats en séance, qui n'étaient cependant pas toujours en phase avec les besoins concrets du terrain. La plupart des organisations syndicales ont voté contre, réclamant un moratoire et l'intervention d'un expert extérieur.

→ UNE DÉMARCHE PLÉBISCITÉE SUR LE TERRAIN

À ce stade, la formation initiale des agents volontaires est quasi achevée. Elle est suivie de près par les services de la formation professionnelle, ainsi que par les différents acteurs de la sécurité en douane. Au delà, de nombreux collègues nous ont manifesté leur intérêt à suivre ce test.

Pour sa part, l'alliance UNSA Douanes/CGC Douanes a **voté pour l'expérimentation**, fidèle à sa ligne et assumant son soutien à cette initiative : pragmatique, lucide et centrée sur la sécurité réelle des agents.

→ POURQUOI SOUTENIR CETTE EXPÉRIMENTATION ?

Pour la sécurité des personnels, car **les risques augmentent**, malheureusement, et **l'inaction serait la pire des réponses**. Face à la croissance constantes violences, du nombre conséquent des refus d'obtempérer et des agressions, nous soutenons **une approche structurée**, fondée sur :

- un constat objectif et factuel des besoins,
- une sélection volontaire,
- une formation complète,
- un encadrement clair,
- un suivi médical renforcé,
- une évaluation indépendante à 6 et 12 mois (clause de revoyure).



→ UNE OUVERTURE MESURÉE, UN ENGAGEMENT CONDITIONNÉ

Nous avons toujours quelques réserves à ce projet et rappelé nos **conditions** en séance :

- **Effectifs** : 17 agents en phase de test ; c'est tenable pour une année, mais trop insuffisant s'il fallait passer en pleine charge. En cas de déploiement national, **des effectifs et des moyens supplémentaires devront être garantis**.
- **Indemnisation** : l'astreinte à 150 € ne couvre que la disponibilité. Les interventions doivent être compensées à hauteur des risques et des contraintes réelles par un régime indemnitaire dédié.
- **Suivi santé** : l'avis rendu par la médecine de prévention va dans le bon sens : récupération, maintien physique, accompagnement psychologique, suivi plombémie, gestion du stress. Ces préconisations doivent être appliquées intégralement.
- **Doctrine d'emploi** : le GOST est un **service d'appui, pas de substitution**. Il sécurise, fixe des situations, mais ne dirige pas les opérations. Les services demandeurs restent maîtres de leurs procédures.



La ligne de conduite de l'alliance UNSA Douanes/CGC Douanes : « construire des solutions »

Nous préférons **construire des solutions** plutôt que d'entraver les réponses face au danger. Pour autant, **nous restons vigilants, exigeants sur le suivi, mais convaincus qu'il faut avancer**.

La sécurité des agents n'attend pas. Si, à l'issue de cette phase d'observation, les engagements de l'administration sont tenus, nous en tirerons collectivement les enseignements pour renforcer durablement la protection des douaniers.

